



Conditions Générales de Vente

– Des branches et vous (DBEV)

1. Identification de l'entreprise

- Dénomination : Des branches et vous (DBEV)
- Statut juridique : Micro-entreprise
- SIRET : 94265180300010
- Adresse : 5 Rue fouet de crémanville 14130 – Pont-L'evêque.
- Représentant légal : Alexandre Quintin
- Contact : 06.95.83.26.23 / dbev.france@gmail.com

2. Objet

Les présentes Conditions Générales de Vente définissent les droits et obligations de DBEV et de ses clients dans le cadre de la fourniture de prestations :

- Audits organisationnels et managériaux,
- Formations et sensibilisations,
- Team building et activités immersives en pleine nature,
- Supervisions et accompagnements d'équipe.

3. Commande et réservation

- Toute prestation fait l'objet d'un **devis écrit** précisant la nature, le prix et les modalités.
- La commande est considérée comme ferme après **acceptation du devis** et, le cas échéant, versement d'un **acompte** de 30 %.
- DBEV se réserve le droit de refuser ou d'ajuster une prestation si les conditions de sécurité ne sont pas réunies.

4. Tarifs et modalités de paiement

- Les prix sont exprimés en euros et nets de taxe (micro-entreprise – TVA non applicable, art. 293 B du CGI).
 - Le solde est exigible à l'issue de la prestation, sauf conditions particulières prévues au devis.
 - Tout retard de paiement donnera lieu à l'application de pénalités de retard calculées au taux légal en vigueur.
-

5. Annulation et report

- **Annulation par le client :**
 - Plus de 30 jours avant la prestation : remboursement intégral de l'acompte.
 - Entre 30 et 15 jours : conservation de 50 % de l'acompte.
 - Moins de 15 jours : l'acompte reste acquis à DBEV.
 - **Annulation ou report par DBEV :**
 - En cas de force majeure ou d'intempéries rendant l'activité impossible, DBEV proposera un **report de date** ou un **remboursement intégral**.
-

6. Responsabilité et assurances

- DBEV s'engage à mettre en œuvre toutes les mesures nécessaires pour garantir la **sécurité des participants**.
 - Chaque participant doit se conformer aux consignes données par l'encadrant.
 - DBEV ne saurait être tenue responsable des incidents résultant du non-respect des consignes de sécurité ou d'un état de santé non signalé.
 - DBEV est couverte par une **assurance Responsabilité Civile Professionnelle**.
-

7. Confidentialité et propriété intellectuelle

- DBEV et ses sous-traitants s'engagent à garder confidentielles toutes les informations échangées dans le cadre des audits, formations et supervisions.
 - Les supports pédagogiques et méthodologies proposés restent la propriété intellectuelle de DBEV ou de ses partenaires. Toute reproduction ou diffusion sans autorisation est interdite.
-

8. Données personnelles

Les données collectées (nom, coordonnées, informations professionnelles) sont utilisées uniquement pour la gestion de la prestation.

Elles ne seront jamais transmises à des tiers sans accord préalable.

Conformément à la réglementation en vigueur, chaque client dispose d'un droit d'accès, de rectification et de suppression.

9. Litiges et droit applicable

Les présentes CGV sont régies par le droit français.

En cas de litige, le client est invité à rechercher une solution amiable avec DBEV.

À défaut, le litige sera porté devant les juridictions compétentes du ressort du siège social de DBEV.